



PARLONS SÉCURITÉ

Octobre 2026

Contact - cct.gresy.securite@proton.me

LA FIN DE SAISON APPROCHE. C'EST LE MOMENT DE BRILLER !

Octobre est arrivé. Avec ses journées plus courtes. Ses conditions de visibilité parfois moindres. **C'est le moment où jamais de briller sur nos vélos.** Parce qu'on est jamais à l'abri d'une averse imprévue, ou d'un retour plus tardif suite à un incident mécanique.

Le code de la route prévoit plusieurs équipements de visibilité obligatoires pour les cyclistes (voir ci-contre). À noter que le gilet ou le baudrier rétro réfléchissant n'est obligatoire qu'hors agglomération, de nuit ou en cas de mauvaise visibilité.



NETTOYER SES JANTES POUR SA SÉCURITÉ

Nettoyer ses jantes. Voilà une opération d'entretien à la portée de tous, et utile pour la sécurité.

Ce petit coup d'éponge ou de chiffon peut vous permettre de détecter à temps une fissure au niveau d'une tête de rayon. Annonceuse d'une future rupture de la jante. Aux conséquences faciles à deviner si cela se produit à 50 km/h dans une descente. Et même à 25 km/h sur le plat

ILS PRENNENT SOIN DE NOUS, PRENONS SOIN D'EUX

On les trouve parfois moches, parfois trop lourds, parfois trop chauds. Mais on les met quand même, parce qu'ils nous protègent. Qui ça ? **Nos casques bien sûr !**

Alors, pour qu'ils nous protègent dans la durée, mieux vaut prendre soin d'eux.

Tout au long de la saison, notamment durant les mois les plus chauds, un bon nettoyage ou même un simple rinçage à l'eau claire à l'arrivée de chaque sortie évitera à la sueur de faire trop de dégâts. Notamment sur les sangles et les mousses. Pensez aussi de temps à autre à jeter un œil sur l'état de la coque, à la recherche de fissures ou de traces d'usure. Évitez autant que possible de le faire tomber.

Les matériaux qui le composent sont par ailleurs sensibles aux variations de température et aux UV. Mieux vaut donc stocker votre casque dans un endroit à la température aussi constante que possible, à l'abri de la lumière.

Enfin, toutes les bonnes choses ayant une fin, arrive inexorablement le jour de la séparation. **Il est généralement admis que, même en l'absence de chute, la durée de vie d'un casque n'excède pas cinq ans.** Cela peut être moins, si vous êtes un gros rouleur, ou un rouleur peu soigneux.

Le mois et l'année de fabrication sont généralement indiqués sur une étiquette à l'intérieur du casque. Une façon simple de connaître l'âge de votre casque, même si vous n'avez pas conservé la facture d'achat.



Oups ! Trop faire tomber son casque peut nuire à son efficacité en cas de chute.

À VOS SUGGESTIONS ...

Vous souhaitez voir aborder dans ces pages un sujet relatif à la sécurité ?

Vous voulez publier un article ?

Vous avez une question ?

Envoyez vos idées et suggestions à cct.gresy.securite@proton.me. Elles sont les bienvenues.

Bonne fin de saison à toutes et à tous ! Rendez-vous en mars prochain pour la suite des infos sécurité.